

RENSEIGNEMENTS GENERAUX - LOCAL JEUNES

JEUNES FRÉQUENTANT LE LOCAL JEUNES

	Nom	Prénom	Date de naissance	Sexe	Classe et établissement au 1er septembre 2026
1				☐ M ☐ F	
2				☐ M ☐ F	
3				☐ M ☐ F	
4				☐ M ☐ F	
5				☐ M ☐ F	

RESPONSABLES LEGAUX

	Père	Mère
Nom		
Prénom		
Adresse complète		
Situation familiale	Célibataire-mariés-vie maritale-pacsés-divorcés-veuf(ve)-séparés (rayer les mentions inutiles)	
Tél. domicile		
Portable		
Mail		
Profession		
Employeur		
Tél. Travail		

En cas de séparation/divorce:

Exercice de l'autorité parentale : ☐ les deux parents ☐ la mère ☐ le père
(Fournir les pièces justificatives)

Mode de garde: ☐ résidence chez le père ☐ résidence chez la mère ☐ Garde alternée

Organisme de rattachement du foyer

☐ CAF ☐ MSA Autre :

N° allocataire Quotient Familial

Merci de joindre un justificatif

Nota: en l'absence de justification du quotient familial, vous vous engagez à payer le barème de facturation le plus élevé.

Assurance Responsabilité civile

Nom de l'assurance

Adresse

Numéro de contrat

Les personnes autorisés à prendre le(s) jeune(s) en charge

(en dehors des responsables légaux)

Nom

Prénom

Lien de parenté

Téléphone

Nom

Prénom

Lien de parenté

Téléphone

Le responsable légal signataire s'engage à signaler toute modification au plus tôt.

Autorisations de sortie

- ☐ J'autorise mon/mes jeune(s) :
à quitter le local jeunes sans être accompagné(s) d'un adulte, **à la fin d'une sortie ou d'une veillée.**
- ☐ J'autorise mon/mes jeune(s) :
à entrer et sortir librement du local jeunes **pendant les temps d'accès libres.**
Je reconnais que, dès qu'il(s)/elle(s) quitte(nt) l'enceinte du local, **l'animateur n'en est plus responsable.**

Règlement intérieur

consultable sur le site internet de la commune onglet vie pratique/enfance-jeunesse/local jeunes

1. Respect de tous

Respecter les autres jeunes et les adultes.

Aucune insulte, ni propos racistes, sexistes ou discriminatoires ne seront tolérés.

2. Respect des lieux et du matériel

Ranger après chaque activité.

Participer à l'entretien : vider les poubelles, faire la vaisselle, balayer si nécessaire.

3. Téléphone portable

Autorisé, mais limité à 2 heures d'utilisation maximum par séance.

Utilisation responsable et respectueuse.

Il est strictement interdit de prendre des photos ou vidéos dans l'enceinte du Local et de les diffuser sur les réseaux sociaux.

4. Activités proposées

Jeux vidéo (avec un temps limité).

Bricolage, recyclage, jeux de société, sport.

Discussions et moments de détente entre amis.

5. Sorties et veillées

Activités payantes, avec information préalable transmise aux familles.

Une autorisation parentale signée est obligatoire (comme pour quitter seul le Local).

6. Horaires d'ouverture

Mercredis (période scolaire) : 15h00 – 18h00

Vacances scolaires : 14h00 – 18h00

Veillées : 19h00 – 23h00

Sorties : 9h00 – 18h00

(Les horaires peuvent être modifiés, l'information est transmise par mail.)

7. Responsables

Stéphanie Pineau (Animatrice – Responsable Jeunesse) : 07.57.45.10.31

Joëlle Reveillère (Adjointe – Commission Enfance/Jeunesse) : 06.64.18.03.45

Contact mail : animation@mairie-coron.fr

Autorisation de diffusion de l'image

J'autorise l'ensemble des services et la Mairie de Coron à publier et utiliser les photos, les films et les enregistrements audio sur lesquels figurent mon/mes jeune(s) qui seraient pris dans le cadre des activités Jeunesse. En application de la loi informatique et libertés et des règles de protection des mineurs, les légendes accompagnant les photos ne communiqueront aucune information susceptible d'identifier directement ou indirectement les jeunes ou leur famille. En aucun cas les photos ne seront détournées ou modifiées. Celles-ci pourront être reproduites par les services, la mairie ou la presse en partie ou en totalité sur tous supports (journal communal, site internet de la commune ou diaporama lors de la cérémonie des vœux du Maire) sans que cela occasionne une demande ultérieure de rémunération de ma part.

☐ Cocher cette case si vous vous opposez à toute publication de l'image de votre/vos jeune(s)

Sorties organisées par le service Jeunesse

J'ai pris connaissance que lorsque mon jeune participera aux sorties en extérieur organisées par le service Jeunesse, il empruntera un transport collectif ou particulier

☐ Cocher cette case si vous vous y opposez (auquel cas votre enfant ne pourra participer aux sorties proposées)

Autorisation d'hospitalisation

☐ J'autorise la commune de Coron à faire hospitaliser mon jeune en cas d'accident occasionné sur le temps des activités Jeunesse.

☐ Je n'autorise PAS la commune de Coron à y procéder

Adhésion annuelle

☐ J'ai pris connaissance des tarifs, disponibles sur le site de la commune (onglet vie pratique/enfance-jeunesse/local jeunes) ainsi que de **l'adhésion annuelle de 20 € demandée pour que mon enfant adhère au Local Jeunes** pour la période du 01/09/2025 au 31/08/2026. Cette somme sera portée sur ma prochaine facture Enfance/Jeunesse, consultable depuis mon Portail Familles.

Règlements et signatures

Je déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche,

Je déclare avoir pris connaissance des tarifs pratiqués et que ceux-ci sont susceptibles d'évoluer,

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur du local jeunes, présent sur ce document et en accepte les termes,

Fait à _____, le _____

Signatures des responsables légaux

Signature(s) du ou des jeune(s),

ayant pris connaissance du règlement intérieur